

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL 10, rue de la Mairie Saint-André-d'Argenteuil (Québec) JOV 1X0

## **AVIS PUBLIC**

## APPEL D'OFFRES 2025-002

## RÉFECTION DES TERRAINS DE TENNIS AU 10, RUE DE LA MAIRIE

La municipalité de Saint-André-d'Argenteuil demande des soumissions relativement à la réfection des terrains de tennis au 10, rue de la mairie.

Les enveloppes devront être adressées au Service du greffe et reçues au plus tard le 28 mars 2025, à onze heures (11 h) à la réception de l'hôtel de ville, situé au 10, rue de la Mairie, à Saint-André-d'Argenteuil, **pour être ouvertes le même jour, au même endroit à la même heure.** 

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le site web du système électronique d'appels d'offres publics du Québec : <a href="www.seao.gouv.qc.ca">www.seao.gouv.qc.ca</a>, à compter du 27 février 2025. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous les documents avant de déposer leur soumission. Seules les soumissions présentées sur les documents de soumissions seront acceptées.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé par décision du conseil de la Ville, à sa seule discrétion et la Ville ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

La Ville se réserve le droit de donner en tout ou en partie les différents éléments du devis.

Les travaux doivent être complétés au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2025. Le début des travaux doit être coordonné avec le directeur des travaux publics de la municipalité.

Donné à Saint-André-d'Argenteuil, le 3 mars 2025.

Paula Knudsen Directrice générale et greffière-trésorière